



ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ



PRÉSENTATION DU MÉTIER

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un professionnel de l'accompagnement socio-professionnel, qui exerce principalement auprès de personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'insertion.

La formation ETS vise à préparer les étudiants à développer des compétences techniques, pédagogiques et sociales, afin de favoriser l'autonomie, l'intégration et l'accès à l'emploi des publics qu'ils accompagnent.

Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles.



taux de
réussite
2023/24



DÉTAILS ET FICHE
COMPLÈTE :



SECTEURS D'INTERVENTION

L'éducateur technique spécialisé peut exercer dans divers établissements médico-sociaux, tels que les ESAT (établissements et services d'aide par le travail), les IME (instituts médico-éducatifs), les foyers de vie, ou encore les centres de rééducation professionnelle.

Les ETS travaillent aussi dans des structures comme les MECS (Maisons d'enfants à caractère social) ou les CEF (Centres éducatifs fermés), accompagnent des jeunes en difficulté ou en situation de danger, souvent en lien avec la protection de l'enfance ou la justice.



* VAE. Validation des acquis de l'expérience /
VAP. Validation des acquis professionnels /
CPF. Compte personnel de formation /
CFA. Centre de formation d'apprentis.



APTITUDES

- Avoir une attention aux problèmes humains et sociaux
- Avoir le sens des responsabilités
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe



CONDITIONS ENTRÉE EN FORMATION

Vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP* au moins au niveau 4 ;
- bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation.

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Avec quelques années d'expérience professionnelle et des formations complémentaires, l'éducateur technique spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement.

Il pourra poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ;
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ;
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).



CONTENU DE LA FORMATION

La formation préparant au diplôme d'État ETS dure trois ans et comporte :

- 1200 heures de formation théorique, qui se déclinent en huit blocs de compétences :

Bloc 1 : construction de la relation éducative ;

Bloc 2 : analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel ;

Bloc 3 : conception et conduite de la mise en situation professionnelle ;

Bloc 4 : organisation du travail ;

Bloc 5 : expression et communication écrite et orale ;

Bloc 6 : communication professionnelle en travail social ;

Bloc 7 : connaissance et analyse des contextes institutionnels ;

Bloc 8 : mobilisation des acteurs et des partenaires.

- 1960 heures de formation pratique.



COMMENT POSTULER ?



Si vous êtes :

Inscrit en classe de terminale ou étudiant en réorientation :

> les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site **PARCOURSUP**.

Si vous êtes :

■ Demandeur d'emploi ou salarié :

> les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site **irtsc.fr** dans la rubrique « Admission » puis « s'inscrire aux sélections en formation ».



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsc.fr / Tél. : 03 26 06 82 36